Le «dunasaure»

Voilà 50 ans que la Hongrie et la Slovaquie se querellent autour de l'aménagement d’un ensemble de barrages et d’écluses sur le Danube à Bős-Nagymaros. Un projet récemment remis au goût du jour par le gouvernement Bajnai.

Le gouvernement Bajnai quitte la scène politique en ajoutant un nouveau chapitre à la longue histoire du projet d’un ensemble de barrages et d’écluses sur le Danube à Bôs-Nagymaros. Selon lui, la question de la pénurie d’eau dans la région de Szigetköz pourrait être résolue à l’aide de trois barrages sur le Danube. En revanche, selon l’opposition, cette solution servirait avant tout les intérêts slovaques puisque la Hongrie renoncerait à l’eau qui lui appartient. Tamás Deutch (Fidesz) a déclaré que son parti n’envisageait pas de renoncer aux droits sur l’eau et que, après les élections, le Fidesz retirerait ces propositions des négociations. Ce qui ne manquera pas de donner lieu à de nouvelles discordes entre les Hongrois et les Slovaques, et ce juste avant la présidence hongroise de l’UE.

L’histoire du projet de cet aménagement remonte aux années 1950. Le 30 avril 1956, le Conseil d’Assistance Economique Mutuelle (CAEM) a rendu publique une déclaration relative au projet de l’exploitation du Danube entre Bratislava et la Mer Noire. En 1963, la République Populaire de Hongrie et la République Socialiste Tchécoslovaque ont signé le projet mutuel de construction du Système de Barrage de Bôs-Nagymaros dans le but d’entraver les inondations, de produire de l’éléctricité et d’améliorer les conditions de navigation sur le Danube. Les projets initiaux comportaient la construction d’un barrage, d’un réservoir à Dunakiliti et d’un canal

artificiel de 30 km touchant la ville de Bôs, où une centrale hydroélectrique aurait dû être construite afin de fournir de 2 à 3% des besoins en électricité des deux pays. Pour atténuer les vagues de 4 à 5 mètres créées par la centrale, un autre barrage aurait du être construit à Nagymaros. Ces projets initiaux furent acceptés par les deux pays en 1974 et un accord fut signé en 1977 donnant ainsi le feu vert aux constructions. Toutefois, à cause des difficultés économiques que connaissaient les deux pays à la fin des années 1970, la construction a dû être reportée. De nouvelles négociations furent donc entamées en 1981 et, pour la première fois, la Hongrie émit des réserves en soulignant les effets néfastes de ce barrage sur l'environnement. Dès lors, une longue lutte fut menée par plusieurs organisations contre le projet de construction et dirigée par le Duna Kör (Cercle Danube), un groupe environnementaliste créé pour défendre la richesse naturelle de la vallée du Danube.

En réponse aux protestations, les constructions hongroises furent arrêtées, entraînant le mécontentement des Tchécoslovaques. Ceux-ci décidèrent de poursuivre les constructions seuls, déviant ainsi de façon unilatérale l'eau du Danube sur le territoire de la Slovaquie actuelle. Faute de tomber d'accord sur un consensus, en 1994, les deux pays firent appel à la Cour Internationale de Justice qui, au terme d'un procès de 3 ans, condamna les deux parties en 1997. La Cour jugea en effet que «la Hongrie n'était pas en droit de suspendre puis d'abandonner, en 1989, les travaux relatifs au projet de Nagymaros ainsi que la partie du projet de Gabcíkovo dont elle était responsable aux termes du traité du 16 septembre 1977». Elle condamna également la Slovaquie (après la partition de la Tchécoslovaquie). La Cour considéra en effet que celle-ci, en prenant unilatéralement le contrôle d'une ressource partagée, et en privant la Hongrie de son droit à une part équitable et raisonnable des ressources naturelles du Danube – avec les effets écologiques continus que le détournement de ses eaux déploie sur l'écologie de la région riveraine du Szigetköz, ne respectéait pas la proportionnalité exigée par le Droit international. Néanmoins, la Cour laissa aux parties concernées le loisir de décider comment exécuter sa décision en pratique. Mais les constructions hongroises ne reprirent pas pour autant et la question du barrage devint de plus en plus politique. Un plus tard, les Slovaques firent de nouveau appel à la Cour Internationale de Justice, mais ce n'est qu'en 2003 que des comités furent créer pour collaborer sur les questions environnementales et techniques. Sous le gouvernement Gyurcsàny, les deux pays tombèrent finalement d'accord sur la façon de gérer l'affaire et sur un nouveau report de la construction.

La présidence hongroise de l’UE approchant, la question du barrage revient sur le devant de la scène, comme l’a indiqué la conférence sur l’exploitation du Danube qui s’est tenue fin-février à Budapest. Le prochain gouvernement hongrois sera en outre soumis aux pressions des Slovaques, des Autrichiens et des Roumains pour commencer les constructions car, selon ces derniers, le potentiel du Danube est largement sous-exploité. En effet, il reste encore beaucoup d’endroits, tout au long de la portion hongroise du Danube, qui sont encore préservées de toute intervention humaine. Or ce sont justement ces zones naturelles, abritant de nombreuses espèces protégées, qui représentent des obstacles au transport fluvial. Il semble qu’il y ait une grande différence d’approche envers les questions environnementales et la régulation du Danube en Hongrie et dans les autres pays traversés par le fleuve. Ainsi les Slovaques, aussi bien que les Autrichiens, ont-ils déjà réalisé sa régulation il y a très longtemps. Il n’y a qu’à prendre un bateau entre Budapest et Vienne pour percevoir la différence. De plus, outre les aménagements du fleuve, la Hongrie devrait développer sa flotte afin de réduire l’écart de développement économique et industriel avec les autres pays danubiens.

L’aménagement du Danube causant de réels bouleversements de la flore et de la faune, Bruxelles a proposé un projet de réhabilitation des bras du Danube en échange de la construction de cette ensemble de barrage et écluses. Bien que, selon les études du WWF, un tel projet de réhabilitation n’est pas une solution pour palier la destruction occasionnée par ce complexe, on s’interroge afin de déterminer si la régulation elle-même ne servirait pas les intérêts environnementalistes. Le transport fluvial et la production d’énergie hydraulique remplaceraient en effet des procédés plus chers et plus polluants, sans même parler des inondations qui posent chaque année des problèmes à des milliers de Hongrois. Malgré les fortes tensions entre les deux rives du Danube, suite à 50 années de débats autour de cette question, le futur gouvernement pourra-t-il faire l’économie de ce débat ? Quoiqu’il en soit, on ne peut qu’approuver le surnom donné à cette dispute fossilisée dans les relations diplomatiques entre la Hongrie et la Slovaquie: le tristement célèbre «dunasaure hongrois»…

Kinga Neder

-

Catégorie
Agenda Culturel